

ALCOOMÈTRE SELON GAY-LUSSAC

FICHE N° 122

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1875-1899

Fabricant : Inconnu ; Inconnu

Domaines : Chimie

Sous-domaines : Chimie des solutions

Organisme : Université de Tours

Ville : Tours

Modèle :

Matériaux : Carton, Verre, Verre, Mercure

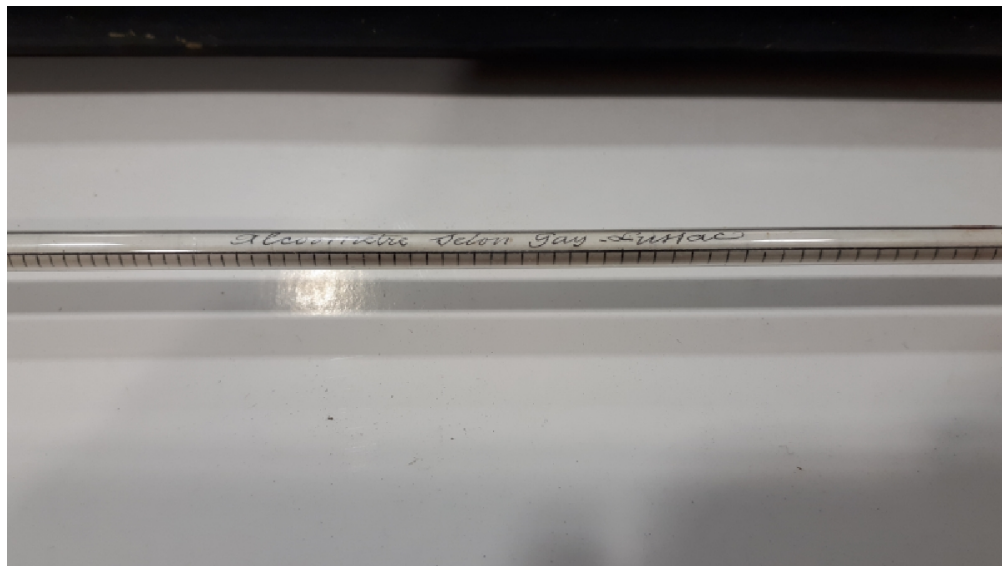
Description

Cet alcoomètre selon Gay-Lussac est un appareil qui est un aréomètre à poids constant servant à déterminer le degré d'alcool d'une solution alcoolique, quelle que soit la température. Il se compose d'un flotteur à air lesté à sa partie inférieure par du mercure ou de la grenaille de plomb. Le flotteur est surmonté d'un tube portant une graduation. On plonge l'alcoomètre dans l'éprouvette contenant le liquide à tester. On lit le degré d'alcool sur la graduation qui affleure le liquide.

Utilisation

Cet instrument provient de l'école de médecine et de pharmacie de Tours, et a été donné par l'UFR de sciences pharmaceutiques en juillet 2014.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Alcoomètre selon Gay-Lussac (Inconnu ; Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25322>, consulté le 2026-07-28